

Nous avons l'honneur de vous informer que le Conseil communal est convoqué à une séance publique qui aura lieu le **lundi 02 mars 2026 à 20h00**, à la **maison communale**, Cour d'Omalius, 1 à 4160 Anthisnes.

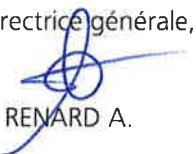
L'ordre du jour de cette assemblée (séance 02/2026) est reproduit ci-après.

La population pourra faire usage du temps d'interpellation orale informelle un quart d'heure avant le début de la séance publique.

SEANCE PUBLIQUE

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 22 janvier 2026
- 2) Taxe communale sur la force motrice - Exercices 2026 à 2031
- 3) Travaux de réfection de tronçons de voiries communales : rue de Mont, Lagrange, chemin de l'Essartage et Tige de Xhos à Anthisnes et réfection du parking de l'école communale de Limont. – Approbation des conditions et du mode de passation
- 4) Bien-être animal - Stérilisation des chats errants - Adoption d'un plan d'action
- 5) Convention de mise à disposition d'un terrain en vue de créer une Réserve naturelle - Décision
- 6) Développement rural - Rapport sur l'état d'avancement de l'opération de développement rural 2025 - Approbation
- 7) Patrimoine communal – Aliénation de deux parties de voirie communale sises à TAVIER, Clos du Noû Pré – Accord de principe
- 8) Personnel communal - Obligation d'emploi de travailleurs handicapés au sein des provinces, communes, CPAS et associations de services publics – Questionnaire de l'Agence pour une Vie de Qualité (Aviq) et état des lieux complété au 31 décembre 2025 – Visa pour accord.
- 9) La Teignouse ASBL - Nouvelle convention - Décision
- 10) Plan de Cohésion Sociale – Rapport d'Activités 2025 – Approbation
- 11) Correspondance, communication et questions

La Directrice générale,


RENARD A.

Par le Collège,



Le Bourgmestre,


TARABELLA M.